



## Suppression des intérêts de saisie

Par **cedd**, le **10/06/2014** à **11:04**

Bonjour,

depuis quelques années déjà, j'ai une saisie sur mes rémunérations, les bénéficiaire est le fond de Garantie Obligatoire des Assurances.

J'ai soldé la somme principale le mois dernier et la, je reçois une rectification me disant que j'ai plus de 6000 € d'intérêt a regler!!!

Ma question est,

" ai-je une possibilité d'une éventuelle d'exonération de ces intérêts?"

Merci pour votre réponse

Cedric